

puissance en propriété, ne peut l'exercer qu'en se donnant à lui-même un souverain actuel. A quoi se réduit donc sa liberté? A quoi se réduit son indépendance? „.

Ce premier volume finit par des considérations particulières sur le gouvernement françois. Je saisirai un moment pour faire connoître sommairement les deux volumes suivans.



*Oraison funèbre de Marie-Thérèse, Archiduchesse d'Autriche, Impératrice-douairière, & Reine-Apostolique de Hongrie & de Bohême, &c. &c. &c, prononcée dans l'église collégiale des S.S. Michel & Gudule à Bruxelles le 23 Décembre 1780, par Mr. l'abbé de Nelis, chanoine de l'église cathédrale de Tournai, vicaire-général du diocèse & président des états du Tournesis. A Bruxelles, chez Lemaire 1781. Se trouve chez l'imprimeur du Journal.*

**I**L y a des éloges, sur-tout des éloges de Souverains, où l'éloquence humaine doit tendre tous ses ressorts pour dominer l'intelligence des auditeurs & des lecteurs, épuiser les ressources de l'art pour tracer des tableaux imposans, pour occuper les esprits des talens de l'orateur plus que des qualités du Prince défunt. Il y a des éloges de convic-